

SAMU SOCIAL INTERNATIONAL  
ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1901

35, AVENUE COURTELINE  
75012 PARIS

=====

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

=====

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

# BMA

**SAMU SOCIAL INTERNATIONAL**  
ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1901

35, AVENUE COURTELINE  
75012 PARIS

=====

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

=====

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

BELLOT MULLENBACH ASSOCIÉS

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Samu Social International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 2.4. de l'annexe concernant l'avancement du projet de Samu Social en Angola et le traitement comptable adopté.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

---

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

## 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et dans les documents mis à disposition des membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels, et notamment le compte emploi ressource figurant dans l'annexe.

Fait à Paris, le 11 juin 2013

Le commissaire aux comptes  
Bellot Mullenbach & Associés



Jean-Luc Loir  
Membres de la Compagnie  
Régionale de Paris



# COMPTES ANNUELS 2012

**samusocial**International

35 avenue de Courteline  
75012 Paris

**Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012**

SIRET : 43022111900018  
Activité : Action sociale sans hébergement n.c.a.

**COMPTES ANNUELS****1. Bilan**

<b>ACTIF</b>	<b>Brut</b>	<b>Amortissements Dépréciations</b>	<b>Net au 31/12/12</b>	<b>Net au 31/12/11</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 153	2 153	0	0
Autres immobilisations corporelles	48 605	21 511	27 094	32 525
Immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>50 758</b>	<b>23 664</b>	<b>27 094</b>	<b>32 525</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 315	0	6 315	0
Créances				
Usagers et comptes rattachés	86 252	0	86 252	42 764
Autres créances	11 609	0	11 609	33 019
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	568 953	0	568 953	383 741
Caisses	2 325		2 325	1 357
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>675 454</b>	<b>0</b>	<b>675 454</b>	<b>460 881</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	42 566	0	42 566	50 829
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>	<b>42 566</b>		<b>42 566</b>	<b>50 829</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>768 778</b>	<b>23 664</b>	<b>745 114</b>	<b>544 235</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Net au 31/12/12</b>	<b>Net au 31/12/11</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	120352	107965
RESULTAT DE L'EXERCICE	15813	12387
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>136 165</b>	<b>120 352</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour charges	27917	0
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>27 917</b>	<b>0</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Fonds dédiés sur subventions	340621	266496
<b>TOTAL FONDS DEDIES</b>	<b>340 621</b>	<b>266 496</b>
<b>DETTES</b>		
Découverts et concours bancaires	0	67
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	0	67
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24022	28991
Dettes fiscales et sociales	75371	72703
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26008	31210
Autres dettes	115009	24417
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>240 410</b>	<b>157 388</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>745 114</b>	<b>544 235</b>



### 3. Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12	du 01/01/11 au 31/12/11
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Subventions d'exploitation	1 701 918	1 334 077
Reprises et Transferts de charge	0	375
Cotisations	300	650
Autres produits	47 552	26 410
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 749 770</b>	<b>1 361 512</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres achats non stockés et charges externes	317 282	242 217
Impôts et taxes	25 710	19 364
Salaires et Traitements	428 015	424 560
Charges sociales	169 215	150 563
Amortissements et provisions	6 597	7 460
Autres charges	690 822	548 954
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 637 642</b>	<b>1 393 118</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>112 128</b>	<b>-31 606</b>
Produits financiers	7 101	5 769
Charges financières	5 829	5 262
<b>Résultat financier</b>	<b>1 272</b>	<b>507</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>113 400</b>	<b>-31 099</b>
Produits exceptionnels	4 456	0
Charges exceptionnelles	27 917	1 348
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-23 461</b>	<b>-1 348</b>
Report des ressources non utilisées	266 496	311 329
Engagements à réaliser	340 621	266 496
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>15 813</b>	<b>12 387</b>

## ANNEXE

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/12, est de 745 114 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, présente un excédent de 15 813 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/12 au 31/12/12.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### 1. Les règles et méthodes comptables

L'association présente ses comptes annuels selon les principes du règlement N°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes

D'autre part, l'association doit prendre en compte les adaptations du plan comptable général contenues dans le règlement N° 99-01 au titre des règles de comptabilisation de domaines spécifiques des règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Dans le cadre de cette prudence, nous avons constaté, une provision pour fonds dédiés à hauteur de 340 621 € correspondant à la part des dépenses non engagées à la date de clôture sur les subventions reçues.

### 2. Faits caractéristiques de l'exercice

#### 2.1 Les projets soutenus par le Samusocial International

Onze des quatorze Samusociaux existants ont bénéficiés d'appui du Samusocial International en 2012:

- Samusocial Burkina Faso,
- Samusocial Mali,
- Samusocial Sénégal,
- Samusocial din România,
- Samusocial de l'île de Cayenne,
- Samusocial Moskva,
- Samusocial Perú,
- Samusocial Pointe-Noire,
- Samusocial Casablanca,
- Samusocial International en Egypte
- Samusocial International en Angola
- Les enseignements en France : Diplôme Universitaire « Abord des enfants errants, en danger, dans les rues des mégapoles » avec l'Université Paris Descartes, Module « lutte contre, les exclusions, une action d'urgence dans le développement » dans le cadre du Master «Science politique spécialité Coopération internationale et

ONG» de l'Université Paris XIII, et Module «Villes et exclusion » dans le Master Affaires Internationales à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Trois pays faisaient l'objet en 2012 de missions exploratoires et/ou de faisabilité:

- Bogota, Colombie
- Sofia, Bulgarie
- Niamey, Niger

Trois Samusociaux, plus autonomes, n'ont pas bénéficié d'appui du Samusocial International

- Samusocial Alger,
- Samusocial Belgique
- Samusocial Fort de France,

### **2.3 Clôture du Contrat de financement de la Commission Européenne pour le CONGO**

En Juin 2012, le contrat pluriannuel de financement de la Commission Européenne pour le Samusocial Burkina Faso s'est achevé avec le versement à recevoir de la dernière tranche de subvention. La consolidation du compte rendu final des dépenses du projet a amené à reclasser et réaffecter au financement de Commission Européenne, des dépenses du projet prises en charge sur le budget de SSI au cours des 3 années du projet, à hauteur de 11 807 €

Cette opération qui consiste en un reclassement comptable analytique n'affecte pas le compte de résultat de l'association

### **2.4 Gestion comptable du projet Angola**

Ce projet est développé avec un partenaire angolais qui a constitué une association nationale. Toutefois, au stade d'avancement du dispositif, le Samusocial International garde le pilotage direct du projet et comptabilise l'ensemble de ses coûts dans ses comptes. Ainsi, le financement du projet n'est pas effectué par reversement de subventions au profit de la structure locale existante, mais par règlements et remboursements au fur et à mesure des engagements de coûts, soit 84 425 € au titre de l'exercice. Ce montant exclut les coûts du bureau local et la rémunération de la représentante expatriée du SSI et de son assistance technique, puisqu'ils constituent une charge de SSI, comme dans tout partenariat avec un dispositif local.

Cette particularité contribue à une augmentation de certains comptes de charges externes, au regard de 2011, en particulier les achats non stockés et autres charges externes, qui comptabilisent la mise à disposition de personnels angolais au service de Samusocial International, des honoraires et autres coûts de fonctionnement.

Ces dépenses seront en 2013 comptabilisées dans un sous-compte spécifique du compte des subventions reversées.

### 3. Notes sur le compte de résultat

#### 3.1. Subventions reçues en 2012, d'origine publique et privée

<b>Subventions d'origine publique</b>	
Subvention UE Burkina Faso	99434,59
Subvention UE ANE Congo	94679
Subvention UE Angola	139554,3
Subvention UE Multi Pays	299354
AFD Senegal	153275
AFD Mali	137700
Coopération Monaco	50000
FSD Amb France en Angola	26000
Subvention Fonjep (volontaires SSI)	21958
Ambassade de France en Bulgarie	327,25
<b>TOTAL subventions publiques</b>	<b>1 022 282 €</b>

  

<b>Subventions d'origine privée</b>	
Fondation Alcatel-Lucent Egypte	39 860
Banque d'Alexandrie/Egypte	12 000
Credit Agricole Egypte	12 720
Carrefour Egypte	4 151
Fond de Dotation Urgence sociale	55 000
Fondation Air France/ Egypte	15 000
Fondation Air France/ Perou	37 500
Fondation Air France/ Russie	7 406
Fondation Carrefour /Roumanie	55 000
Fondation MACIF Perou	50 000
Fondation Merieux /Mali	5 000
Fondation Merieux /Sénégal	5 000
Fondation Orange/ Egypte	50 000
Fondation Orange/ Mali	30 000
Fondation PPR/Perou	25 000
Fondation RAJA/Perou	20 000
Fondation Sanofi Espoir capitalisations	25 660
Fondation Sanofi Espoir Egypte	36 410
Fondation Sanofi Espoir Perou	33 530
Fondation Sanofi Espoir Burkina Faso	14 300
Fondation Sanofi Espoir Angola	11 800
Fondation Sanofi Espoir Colombie	12 695
Fondation Sanofi Espoir Maroc	3 465
Fondation Sanofi Espoir divers	12 140
Fondation Total/Congo	29 200
Fondation Total/Egypte	10 000
Fondation Total/Angola	22 000
Fondation Total/Enseignements J. Coordination	38 800
TECHNIP Relief and development Fund	6 000
<b>Total subventions privées</b>	<b>679 636</b>

  

<b>TOTAL</b>	<b>1 701 918</b>
--------------	------------------

**Dons reçus en 2012, dédiés et non dédiés**

Le montant des dons de particuliers et sociétés non dédiés, collectés en 2012 est de 20 740 €.

Les dons dédiés reçus en 2012 s'élèvent à 25 516 €

Ces dons sont répartis de la manière suivante :

Sénégal	23 055
Egypte	100
Perou	600
Burkina Faso	681
Congo	350
Russie	480
Colombie	250
<b>Total dons affectés</b>	<b>25 516</b>

**3.2. Reversements de subventions et de dons aux Samusociaux locaux**

La majorité des Samusociaux locaux soutenus par le Samusocial International sont des entités de droit national, juridiquement autonomes. Au delà du soutien technique et de la mise à disposition de personnel, le soutien du Samusocial International s'exerce par le reversement, sous forme de subvention, de la partie des financements et dons dédiés reçus, correspondant aux coûts de mise en œuvre des activités localement. Ces subventions et dons reversés constituent la presque totalité des « autres charges » du compte d'exploitation.

	Subventions	Dons	Total
Samusocial Burkina	113 159	331	113 490
Samusocial Congo	135 726		135 726
Samusocial Mali	130 991		130 991
Samusocial Pérou	100 699		100 699
Samusocial Roumanie	50 000		50 000
Samusocial Russie	5 434	480	5 914
Samusocial Sénégal	130 792	23 055	153 847
<b>Total Subventions reversées</b>	<b>666 802</b>	<b>23 866 €</b>	<b>690 668</b>

Deux dispositifs, le samusocial International en Egypte et le Samusocial International en Angola, sont en gestion direct et ne bénéficient par conséquent pas de reversement de subventions, mais d'avances de trésorerie ou de remboursements sur factures

## 4. Notes sur le bilan

### 4.1 Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	En début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 153			2 153
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 153</b>			<b>2 153</b>
Terrain				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers	41 613			41 613
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 731	1 166	1 906	6 992
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>49 344</b>	<b>1 166</b>	<b>1 906</b>	<b>48 605</b>
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>51 497</b>	<b>1 166</b>	<b>1 906</b>	<b>50 758</b>

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel de bureau et informatique sur 3 ans
- Mobilier sur 5 ans
- Travaux d'aménagement des nouveaux locaux de bureaux sur 8 ans

#### Participations autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**Amortissements des immobilisations**

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	En debut d'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 153			2 153
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 153</b>			<b>2 153</b>
Terrain				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers	10 403	5 202		15 605
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 416	1 396	1 906	5 906
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>16 819</b>	<b>6 598</b>	<b>1 906</b>	<b>21 511</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 972</b>	<b>6 598</b>	<b>1 906</b>	<b>23 664</b>

**4.2 Actif circulant**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

**Etat des créances**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances usagers et comptes rattachés	86 252	86 252	0
Autres créances	11 609	11 609	0
Charges constatées d'avance	42 566	42 566	0
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>140 427</b>	<b>140 427</b>	<b>0</b>

Par prudence, les créances liées aux conventions de subvention pluriannuelles ne sont comptabilisées qu'à hauteur de la tranche consentie par le bailleur de fond à la clôture de l'exercice, afin de respecter les conditions suspensives de versement des tranches suivantes.

Ainsi n'apparaissent pas dans le tableau des créances, les tranches de subventions pluriannuelles dont le versement n'a pas encore fait l'objet de levée des conditions suspensives au 31 décembre, pour une mise en œuvre effective en 2013 et années suivantes.



### 4.3 Provisions

Deux provisions sont constituées en raison des évènements suivants:

- Un litige lié à un détournement de fonds perpétré par un ancien salarié du Samusocial Mali, insolvable. Le dénouement du litige donnera lieu soit à un remboursement aux bailleurs de fonds de la quote-part de la subvention correspondant à la fraude, soit à un financement exceptionnel du samusocial International au bénéfice du Samusocial Mali pour faire face à ses dettes
- La régularisation d'arriérés d'impôts et taxes dus sur les salaires du Samusocial International en Egypte

TABLEAU DES PROVISIONS	Provisions au debut d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions a la fin de l'exercice
Litiges		22 916			22 916
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts		5 000			5 000
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>					
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		27 916			27 916

### 4.4 Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 240 410 €, se classant de la manière suivante:

ETAT DES DETTES	Montant brut	Echéances a moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 022	24 022		
Dettes fiscales et sociales	75 371	75 371		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 008	26 008		
Autres dettes	115 009	115 009		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>240 410</b>	<b>240 410</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**Charges à payer**

CHARGES A PAYER	Montant
Fournisseurs FNP	16 049
Dettes prov.conges payés	17 233
Org.soc. ch./conges payés	9 521
Etat autres ch. a payer	511
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>	<b>43 314</b>

**4.4 Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	42 566		
<b>TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>42 566</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 4.5 Fonds dédiés

*Evolution des fonds dédiés et des engagements à réaliser comptabilisés au passif du bilan, par pays/programme*

Les engagements à réaliser au 31 Décembre 2012 par pays et/ou programme, évoluent comme suit :

Subventions d'origine publique	Engagements à réaliser en début d'exercice ****	Subventions reçues en 2012	Utilisation en cours de l'exercice 2012	Engagement à réaliser 2013***
Subvention AFD Sénégal	22 156	153 275	175 431	
Subvention AFD MALI	8 010	137 700	141 083	4 627
Subvention UE Angola	54 436	139 554	107 535	86 455
Subvention UE Burkina Faso	23 816	99 435	123 251	
Subvention UE Congo	0	94 679	86 700	8 612
Subvention UE Multi pays	84 661	299 354	261 884	123 220
Subvention Fonjep	0	21 958	21 958	0
Subvention Coopération Monaco		50 000	48 977	1 023
Subvention FSD Angola	19 060	26 000	19 060	26 000
Institut Français de Bulgarie		327	327	0
<b>Total subventions publiques</b>	<b>212 139 €</b>	<b>1 022 282 €</b>	<b>986 206 €</b>	<b>249 937 €</b>
***: ces montants incluent les intérêts perçus sur les subventions UE				
Subventions d'origine privée	Engagements à réaliser en début d'exercice	Subventions reçues en 2012	Utilisation en cours de l'exercice 2012	Engagement à réaliser 2012
Banque D'Alexandrie/Egypte		12 000	12 000	
Credit Agricole Egypte		12 720	12 720	0
Divers Egypte		4 151	4 151	0
Fondation Air France				
Perou/Egypte/Russie	7 406	59 906	57 812	9 500
Fondation Alcatel Egypte		39 860	20 400	19 460
Fondation Carrefour Roumanie		55 000	55 000	0
Fondation MACIF/Perou		50 000	50 000	0
Fondation Merieux Mali/Senegal	5 000	10 000	15 000	
Fondation Orange Mali/Egypte		80 000	80 000	0
Fondation PPR Pérou		25 000	25 000	0
Fondation RAJA/Perou		20 000	20 000	
Fondation Total/Congo/Russie/J. Coordo/Ensgments		100 000	90 000	10 000
Fond urgence et initiative sociale		55 000	20 000	35 000
Sanofi Aventis				
Egypte/Burkina/Per/Mar/ang/col/ens	14 897	150 000	148 172	16 725
Subsea 7 Angola	21 989		21 989	
TECHNIP Relief and development Fund		6 000	6 000	
<b>Total subventions privées</b>	<b>49 292 €</b>	<b>679 636 €</b>	<b>638 244 €</b>	<b>90 684 €</b>
Dons	Engagements à réaliser en début d'exercice	Dons reçus en 2012	Utilisation en cours de l'exercice 2012	Engagement à réaliser 2013
Dons affectés Sénégal		23 055	23 055	0
Dons affectés Egypte	4 664	100	4 764	0
Dons affectés Pérou	400	600	1 000	0
Dons Burkina Faso		681	681	0
Don affecté Congo		350	350	
Dons Russie		480	480	0
Dons Colombie		250	250	0
<b>Total Dons</b>	<b>5 064 €</b>	<b>25 516 €</b>	<b>30 580 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL DES FONDS DEDIES</b>	<b>266 496</b>	<b>1 727 434</b>	<b>1 655 031</b>	<b>340 621</b>

## 4.6 Fonds propres, tableau de variation des fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	Debut d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	107965	12387		120352
Résultat de l'exercice	12387	15813	12387	15 813
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>120 352</b>	<b>28 200</b>	<b>12 387</b>	<b>136 165</b>

## 5. Présentation du compte d'emploi annuel des ressources (avis CNC 2008-12 modifiant le règlement CRC 99-01)

Emplois (en euros)	Emplois au 31/12/2012 - Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice 31/12/2010	Ressources (en euros)	Ressources collectées au 31/12/2012 - Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice 31/12/2012
<b>1. Missions sociales</b>					
<i>Missions sociales réalisées en France</i>	1 489 612 €	51 320 €	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		5 064 €
Missions réalisées directement	66 653	0	1. Ressources collectées auprès du public	46 256 €	46 256 €
Missions sociales réalisées à l'étranger	66 653	0	1.1. Dons et legs collectés		
Missions réalisées directement	1 422 958 €	51 320 €	Dons de particuliers affectés	25 516 €	25 516 €
Subventions reversées aux samusociaux nationaux	732 290	22 390	Dons de particuliers non affectés	20 740 €	20 740 €
	690 668	28 930			
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>	36 931 €	0 €			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	977	0	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	14 358	0			
2.3. Frais de recherche des sub. et concours publics	21 596	0			
<b>3. Frais de fonctionnement</b>	116 929 €	0 €	2. Autres fonds privés	679 636 €	
			3. Subventions et autres concours publics	1 022 282 €	
<b>Total</b>		51 320 €	4. Autres produits	13 153 €	
<b>I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	1 643 471 €		I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	1 761 327 €	
<b>II. Dotations aux provisions</b>	27 917 €		II. Reprises des provisions	0	
<b>III. Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>			III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	266 496 €	
<b>IV. Excédent de ressources de l'exercice</b>	340 621 €		IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		0 €
<b>V. TOTAL GENERAL</b>	15 813 €		V. Insuffisance de ressources de l'exercice		
	2 027 823 €		VI. TOTAL GENERAL	2 027 823 €	46 256 €
<b>V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		0			
<b>VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement des ressources par les ressources collectées auprès du public</b>		0			
<b>VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		51 320 €	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		51 320 €
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0
<b>Missions sociales</b>					
Frais de recherche de fonds	104 141		Prestations en nature	80 385	
Frais de fonctionnement			Bénévolet	23 755	
<b>Total contributions volontaires en nature</b>	104 141 €		Dons en nature		
			<b>Total contributions volontaires en nature</b>	104 141 €	

### 5.1 Observations relatives à la présentation du compte d'emploi des ressources :

#### *Les missions sociales. Montant 1 489 612 €*

Les missions sociales de l'association regroupent :

#### 1) L'appui financier aux actions des structures Samusocial locales :

- via des subventions reversées aux structures indépendantes juridiquement. En 2012 le montant de ces subventions reversées a été de 690 668 €, dont 23 866 € de dons affectés.
- par le financement des actions réalisées par un partenaire local, insuffisamment organisé pour gérer directement des subventions reversées, et pour lesquelles la majorité des charges opérationnelles demeurent directement gérées et comptabilisées par le Samusocial International. C'est le cas du projet mené en Angola.
- par le financement des actions locales pilotées directement par le SSI. Il s'agit alors essentiellement des nouveaux programmes tels que l'Egypte et la Colombie, pour lesquels l'entité de droit national n'est pas encore constituée, ainsi que de mise à disposition de personnels expatriés et autres moyens (coûts directs de communication téléphoniques par pays, coûts directs de voyages des personnes du siège en missions, petite logistique) gérés directement par le samusocial International pour les Samusociaux locaux autonomes. Ce poste représente un budget réalisé de 521 648 € en 2012

Ces entités, indépendantes juridiquement, partenaires locaux ou représentations locales du SSI répondent à leurs missions en faveur des enfants et adultes en grande exclusion via les activités suivantes :

- Des équipes mobiles d'aide
- Des centres d'accueil de jour et des centres d'hébergement d'urgence
- Des actions de communication, plaidoyer, sensibilisation
- Les actions de renforcement des capacités des partenaires et réseaux

#### 2) Le soutien technique et le pilotage des structures Samusocial locales et des enseignements, assurés par le siège de l'association et qui regroupent :

- Les missions exploratoires et démarrage de nouveaux projets
- L'appui en formation et renforcement de capacités des structures Samusocial
- L'appui en recherche & études menées dans les différents pays
- Le pilotage et suivi des dispositifs et activités (chargés de programmes, missions politiques...)

Les coûts relatifs à ces soutiens sont constitués essentiellement de coûts de ressources humaines basées au siège, en particulier 3 chargées de programmes, une coordinatrice des ressources techniques et formations, la responsable administrative et financière assurant également à temps partiel des missions d'appui à la comptabilité et gestion des Samusociaux locaux, ainsi que la directrice à temps partiel. Ces coûts sont répartis selon un pourcentage estimé du temps passé par programme. Ils représentaient un montant de 238 560 € pour 2012

3) Les actions d'enseignement et de capitalisation en France, en particulier un enseignement DIU "Abord des enfants errants, en danger, dans les rues des mégapoles" au sein des Universités Paris VI et Paris XII, et un enseignement sur « Villes et exclusion », réalisé chaque année dans le cadre du



Master Affaires Internationales à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, auxquels s'est rajouté en 2011 un enseignement modulaire dans le cadre d'un Master 2 Coopération internationale et ONG de l'Université Paris 13. Ces missions d'enseignement et de capitalisation ont représenté en 2012 un budget réalisé de 66 653 €, dont une partie du salaire de la coordinatrice des ressources techniques et formations.

**Détail des emplois liés aux missions sociales du SSI par pays/Samusocial**

	Total des emplois	dont réalisés directement	dont reversés
<b>Missions réalisées en France</b>			
Enseignements	66 653	66 653	
<b>Total en France</b>	<b>66 653 €</b>	<b>66 653 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Missions réalisées à l'étranger</b>			
Angola	174 765	174 765	
Bulgarie	342	342	
Burkina Faso	182 104	68 615	113 490
Colombie	27 176	27 176	
Congo	210 340	74 614	135 726
Egypte	156 368	156 368	
Guyane	3 910	3 910	
Mali	225 682	94 691	130 991
Maroc	14 793	14 793	
Niger	1 841	1 841	
Perou	146 029	45 330	100 699
Roumanie	51 280	1 280	50 000
Russie	18 189	12 275	5 914
Sénégal	238 055	84 208	153 847
<b>Total à l'étranger</b>	<b>1 450 875 €</b>	<b>760 207 €</b>	<b>690 668 €</b>

**Les frais de recherche de fonds. Montant 36 931 €**

Les coûts de recherche de fonds sont liés à la recherche de financements d'origine publique et privée et aux activités de « reporting » narratif et financier ainsi qu'à la gestion des dons reçus. Ils sont constitués d'une partie des coûts salariaux de la directrice, de la chargée de communication et fundraising et de la responsable administrative et financière ainsi que de frais de déplacements. Ces coûts sont répartis au prorata du montant des différentes catégories de ressources collectées durant l'année

**Les frais de Fonctionnement. Montant : 116 929 €**

Ils sont liés à la gestion comptable et administrative de l'association, à la direction, et aux activités de secrétariat juridique et de fonctionnement des instances de gouvernance. Ils regroupent une partie des coûts salariaux de la directrice et de la responsable administrative et financière, les honoraires des prestataires d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, les coûts de maintenance, abonnements, et communication, cotisations aux tiers, taxes et dotations aux amortissements

**Les dons de particuliers. Montant 46 256 €**

Ils sont constitués :

- De dons non dédiés, provenant de particuliers ou de collectes d'entreprise à hauteur 740 €, mais aussi de l'édition 2011 de la « Nuit de la Belle Etoile » à hauteur 20 000 €.
- De dons dédiés, provenant essentiellement de particuliers, à hauteur de 25 516 €. La majeure partie de ces dons est dédiée au Samusocial Sénégal

**Les autres fonds privés. Montant 679 636 €**

Ils proviennent de Fondations d'entreprises et d'Entreprises, françaises et étrangères. Ces fonds d'origine privée sont majoritairement dédiés à des Samusociaux précis. Ils viennent par ailleurs souvent en cofinancement des subventions d'origine publique.

**Les subventions et autres concours publics . Montant 1 022 282 €**

Ils proviennent de trois sources principales:

- L'Union Européenne, dans le cadre des appels à projet d'Europeaid
- Le Ministère Français des Affaires Etrangères, via l'Agence Française de Développement
- La Coopération Monégasque
- Le Pôle Volontariat de Solidarité Internationale du FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire), incluant la prise en charge des coûts d'assurance sociale des Volontaires de la Solidarité Internationale sous contrat avec l'association
- L'ambassade de France en Angola via une subvention sur le Fond social de développement/FSD

**Les autres produits . Montant 13 153 €**

Ils sont constitués :

- Des produits financiers générés par les placements court-terme de trésorerie (livrets) et les gains de change. Ces produits s'élèvent à 7 101 €, dont 1 722 € issus de placements des subventions de l'Union Européenne (UE Multi pays, Congo), contractuellement restituables à l'Union Européenne en fin de projet. Ces intérêts dédiés sont donc intégrés dans les engagements à réaliser 2013)
- Des cotisations des membres, à hauteur de 300 €
- De produits divers de remboursements, gestion et produit exceptionnel à hauteur de 5752 €

**Les contributions volontaires en nature. Montant 104 141 €**

Du fait de son activité humanitaire, l'association a bénéficié de dons en nature effectués par des entreprises et divers organismes associatifs ou encore des particuliers, ainsi que de mise à disposition de personnel.

Les contributions en nature dédiées aux missions sociales sont les suivantes :

- Dans le cadre d'un partenariat avec Air France, des billets d'avions d'une valeur de 93 050 € n'ont été facturés au SSI que 28 324 €, ce qui constitue un don en nature de 64 725 € ;

- L'assurance rapatriement des expatriés de SSI est offerte par International SOS. Ce don est évalué à 15 660 € ;
- Une chargée de formation à temps partiel (40%), collaboratrice du SSI à titre bénévole dont le salaire est valorisé à hauteur de 23 755 € pour l'année 2012

## **6. Autres informations**

### **6.1. Effectif et moyens techniques**

Le Personnel au 31 décembre 2012 se répartit de la façon suivante :

#### **Siège :**

- 1 directrice,
- 2 chargées de programmes,
- 1 responsable de la gestion et de la comptabilité,
- 1 personne chargée des ressources techniques, formations et enseignements,
- 1 chargée de communication et fundraising
- 1 bénévole formatrice
- 1 bénévole chargée du dossier japon

#### **Projets :**

- 5 volontaires expatriés,
- 2 salariées expatriées

### **6.2. Particularités fiscales**

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux tels que l'impôt sur les sociétés, la taxe professionnelle, la taxe sur la valeur ajoutée.

En revanche l'association est soumise à la taxe sur les salaires ainsi qu'à la taxe sur la formation professionnelle continue, mais est exonérée de taxe d'apprentissage.



BMS&